

Colloque « Repenser le Liban » – Maison du Futur

La gouvernance politique libanaise : ébauche d'un diagnostic

Elie FAYAD

Bonjour. Je remercie les organisateurs de m'avoir invité et, à travers moi, d'avoir invité cet observateur assidu et engagé de la vie politique libanaise qu'est, depuis presque 100 ans, L'Orient-Le Jour. Avec votre permission, j'axerai mon intervention sur une description rapide de la problématique posée par la gouvernance politique dans ce pays.

Je commencerais par une anecdote que j'ai reprise quelquefois dans mes articles et qui, pour être totalement inattendue, n'en est pas moins une illustration éloquente de l'évolution de la gouvernance à la libanaise.

Il y a une dizaine d'années, un tout nouveau président de l'Olympique de Marseille, le club de football, tenait sa première conférence de presse. Interrogé par les journalistes sur le point de savoir comment il avait l'intention de diriger le club, il a eu cette réponse énigmatique : « Ni à l'africaine, ni à la libanaise ». Les journalistes présents n'ont naturellement rien compris. Prié de préciser sa pensée, il dit à peu près ceci : à l'africaine, cela signifie que je dirige tout seul, que je ne partage mon pouvoir avec personne. A la libanaise, cela veut dire que tout le monde est là, que tout le monde décide et, au final, que rien ne se décide. En somme, le ventre mou de la démocratie...

De fait, ce président d'un club de football venait de résumer, en quelques mots, ce qui fait la particularité du système politique libanais, du moins dans son application actuelle.

Dans le monde, il y a en gros deux types de gouvernements : les démocraties, certes imparfaites, et les régimes autoritaires, sous toutes leurs formes. Le Liban n'appartient pas, ou plus, ni à l'une, ni à l'autre catégorie. C'est peut-être aujourd'hui, sur les plus de 200 Etats reconnus par les Nations unies, le seul à répondre de manière quasi-totale à cette particularité.

En a-t-il toujours été ainsi ? Je ne le crois pas, même si la lente descente aux enfers du Liban, depuis pratiquement les premières années de son indépendance, s'est accompagnée d'une dérive constante de sa gouvernance jusqu'à parvenir à cette sorte de Loya Jirga à l'afghane officiellement consacrée par l'accord de Doha, en mai 2008, suite à un coup de force milicien mené en réaction à une tentative de l'Etat libanais de recouvrer ses droits régaliens.

Comme je l'écrivais récemment dans un portrait de Nabih Berry à l'occasion de sa réélection à la tête du Parlement, c'est ce dernier qui a le mieux expliqué la philosophie consensualiste de Doha : selon lui, « un mauvais accord entre Libanais est désormais préférable à la meilleure des lois ».

On est loin, très loin, de la démocratie parlementaire tempérée par le confessionnalisme politique, telle que conçue et voulue par les pères de la Constitution, en particulier par Michel Chiha. Se rendre compte de cette distance entre ce qu'était censé être le système politique libanais, entre sa vocation initiale si l'on veut, et sa réalité actuelle n'est pas

seulement un exercice intellectuel. Pour paver la voie à toute réforme de l'Etat libanais - et Dieu sait combien les réformes sont nécessaires – il faut impérativement lever la confusion toujours entretenue à ce sujet dans l'esprit des Libanais, que ce soit du fait de l'ignorance des uns, de l'intérêt politicien des autres ou de considérations idéologiques des troisièmes.

Une fois ce travail de clarification accompli, les Libanais devront alors décider s'il faudra : 1- tout jeter ; 2- garder le système tel qu'il est mis en œuvre actuellement, dans lequel cinq ou six chefs de tribus s'accordent - ou ne s'accordent pas - sur la marche de la République, peu importe que ce soit dans le respect de la Constitution et des lois ou pas - ; et 3 - s'efforcer de mettre en place une démocratie parlementaire qui fonctionne à peu près normalement, avec ses deux piliers complémentaires que sont la sanction politique des électeurs et l'alternance au pouvoir, tout en prenant en compte l'existence des communautés religieuses dans un cadre paritaire un peu similaire, dans l'esprit et la lettre, au principe des quotas hommes-femmes dans les démocraties occidentales.

Cet objectif de clarification est aujourd'hui l'enjeu central dans toute démarche réformatrice de nos institutions politiques. Sans cela, on chercherait vainement, par exemple, à convaincre de nombreux abstentionnistes à participer aux élections législatives, eux qui nous disent à peu près ceci : à quoi cela servirait-il d'aller voter puisque de toutes les façons, quelles que soient les majorités que nous élisons, on continuera à nous fabriquer des gouvernements où il y aura tout le monde, ou presque ? Et nous savons qu'ils ont raison...

Le patriarche Nasrallah Sfeir répétait souvent, après Doha, que les gouvernements libanais ressemblent à des chariots tirés par des chevaux à la fois à l'avant et à l'arrière. Et que cela, forcément, ne mène nulle part. En réalité, cette forme de gouvernement a mené le Liban quelque part, droit au désastre !

Lorsque vous participez à un gouvernement de coalition, dans une démocratie à peu près normale, vous savez déjà que vous n'y êtes pas pour appliquer votre programme, mais plutôt un programme commun négocié en amont avec vos partenaires au sein de la coalition. Sauf que ce programme commun incarne à minima vos aspirations.

Au Liban, il n'en est rien. Vous entrez au gouvernement simplement parce que vous existez sur la carte politico-communautaire, votre représentation est censée être proportionnelle à votre poids parlementaire, ce qui annule le rôle de la Chambre des députés de contrôle de l'action du gouvernement, et vous vous livrez à des bras de fer pour avoir le maximum de ministères juteux afin de servir votre base. Le problème n'est pas tant dans ce qu'on appelle la « mouhassassa », ou partage du gâteau. Il est plutôt dans la finalité de cette « mouhassassa » : davantage de clientélisme, moins d'Etat.

Il est vrai que le clientélisme est une constante de la vie politique, voire de la culture politique libanaise. Mais ce qu'on constate depuis la généralisation des gouvernements dits d'union ou d'entente nationale, c'est justement une explosion du clientélisme, dans la mesure où il est devenu quasiment l'unique levier dans la relation entre gouvernants et gouvernés. Or le clientélisme coûte cher. D'où la contribution de plus en plus massive du secteur bancaire libanais à son financement, avec les conséquences que l'on sait.

On voit dès lors combien il est essentiel aujourd'hui, dans toute démarche réformatrice au Liban, de prendre en compte la dimension proprement politique de l'effondrement financier et économique que connaît ce pays.

Naturellement, on ne parviendra pas à guérir tous les maux qui frappent la gouvernance politique dans ce pays rien qu'en établissant de meilleurs diagnostics. Par exemple, il ne suffira pas de convaincre un plus grand nombre de Libanais du caractère anormal et mortifère que représente aujourd'hui le statut du Hezbollah pour être en mesure de mettre fin à ce phénomène. En revanche, on peut déjà commencer à lutter contre la banalisation de ce phénomène, ce qui rendrait plus difficile toute alliance politique avec ce parti.

Eclairer un chemin dans la nuit est une condition première pour pouvoir emprunter ce chemin.
